

DSC-Responsable groupe
DS Ile de France
DS Ile de France
DS Ile de France
DSC Adjoint / DS Rhône-Alpes
DS Rhône-Alpes
DS Nord
RSS Méditerranée
DS Grand Ouest
DS Software

Michel LE GOUELLO (06 02 19 01 32)
Naima BELDJELTI (01 55 24 24 93)
Didier JEANNOT (06 20 32 49 52)
Edward PUJAR (06 51 00 55 69)
Pascale DEKESS (06 04 50 86 19)
Maxime RINNA (06 48 15 14 11)
Denis FRANCOIS (06 61 79 59 16)
Caroline SABATIER (06 15 33 73 23)
Nicolas GUILLON (06 62 08 80 41)
Adrian JACKSON (05 59 69 96 96)

michel.legouvello@gmail.com
naima.beldjelti@inetum.com
didier.jeannot274@orange.fr
epujar@club-internet.fr
dekessp@yahoo.com
Maxime.rinna@gmail.com
denis.francois@inetum.com
caroline.sabatier@inetum.com
nicolas.guillon@inetum.com
adrian.jackson@laposte.net

Septembre 2022

Ce mois-ci :

- *Nouvel actionnaire (p. 1)* - *Commissions paritaires (p. 2)* - *Intersyndicale Inflation - Grève (p. 4)*
- *La machine (p. 1)* - *Equipe CFTC (p. 3)*



A nouvel actionnaire... nouvelle gouvernance !



Sans surprise, le changement d'actionnaire a entraîné des bouleversements au niveau de la gouvernance d'Inetum.

Le nouveau conseil d'administration est très restreint avec seulement 6 membres (contre 11 auparavant) et aucun censeur (contre 4 auparavant). Sur les 6 membres, 2 représentent l'actionnaire Bain Capital tandis que les 2 administrateurs représentant les salariés poursuivent leur mandat jusqu'à l'échéance, en septembre 2023. On notera la disparition des administrateurs indépendants tout comme celle des comités techniques.

La Direction Générale sera donc sous haute surveillance et les directives viendront directement de Bain Capital.

A quand la transformation d'Inetum en SAS (Société par Actions Simplifiée) avec un actionnaire principal qui tient les rênes et un Président qui fait appliquer les consignes ?

La CFTC tire les conséquences de ces évolutions et des risques qui pèsent sur les salariés, plus que jamais réduits au rôle de pions sur l'échiquier de la haute finance.

Bain Capital :

La machine infernale est en marche !

C'est parti ! Bain Capital s'est emparé d'Inetum afin d'en tirer le maximum de profit au moyen d'un montage financier très classique, à savoir un LBO (leverage buy-out) ou rachat avec effet de levier.

Le principe consiste à racheter l'entreprise cible par une société holding avec une mise de fonds minimum et un endettement très important. L'objectif est de rembourser la dette avec le cash-flow (flux de liquidité) généré par la société cible et de revendre cette dernière avec un profit maximum. Dans le cas d'Inetum, Bain Capital a fait le choix d'associer l'équipe de direction au processus d'investissement, non pas par angélisme, mais par souci d'emporter l'adhésion de l'état-major et de s'assurer un contrôle total des opérations.

Quant aux salariés, ces derniers n'ont rien à attendre de notre actionnaire, les profits des 5 années à venir étant destinés prioritairement à rembourser la dette contractée par la société holding.

La CFTC dénonce le cynisme de ce montage purement financier qui réduit l'entreprise à sa seule dimension pécuniaire.



Paritaires = Négociations ? Pas sûr !...

Septembre 2022

Trop d'impairs en commissions paritaires !

C'est le moins que l'on puisse dire si l'on cherche à établir un bilan des commissions paritaires du mois de juillet !



Lors de la réunion du 8 juillet qui portait sur le pouvoir d'achat face à l'inflation galopante qui ronge le niveau de vie des salariés, la Direction n'a apporté aucune réponse satisfaisante. Inetum ne prévoit ni augmentation collective, ni prime, et continue imperturbablement sur la voie des augmentations individuelles. Il s'agit d'un vrai désastre lorsque l'on sait que 43% des salariés n'ont pas été augmentés et que les 57% restant incluent les augmentations de rattrapage, du type pourboire à l'attention de ceux qui n'ont pas été augmentés depuis plus de 5 ans.

La CFTC souligne l'indécence de la situation en rappelant les 70 millions d'euros de résultat net réalisés par Inetum en 2021 et les projections époustouflantes pour les années à venir, dans le cadre du rachat par le fonds d'investissement Bain Capital.

Le même regard peut être porté sur la réunion du 22 juillet qui portait sur la renégociation de l'accord sur le télétravail. **La dernière copie proposée par la Direction ne tient aucun compte des demandes formulées par la CFTC** (Cf. notre bulletin de juillet 2022) et comporte de nombreuses zones d'ombre, sauf en termes d'indemnisation mensuelle, où la direction se refuse à franchir le Rubicon des 20 € par mois. **Cet aspect, tout comme la flexibilité laissée à la main du manager ou la compensation insuffisante des frais d'équipement, constitue un point de blocage pour la CFTC.**

Nous attendons une nouvelle proposition de la Direction d'ici le 14 septembre, date de la prochaine commission paritaire.

La CFTC n'a aucune raison de signer un accord qui n'apporte pas d'avancées substantielles aux salariés d'Inetum.



La CFTC chez Inetum ? Une équipe active !



Commission Paritaire

Michel le GOUVELLO (DSC)
Naima BELDJELTI (IDF)
Didier JEANNOT (IDF)
Edward PUJAR (IDF)
Caroline SABATIER (Méditerranée)
Pascale DEKESS (Rhône-Alpes / DSC Adjoint)
Maxime RINNA (Rhône-Alpes)
Denis FRANCOIS (Nord)
Emmanuel FORGEOIS (Nord)
Gerard LEPINE (Nord)
Muriel GRAND-BALMELLI (Grand Ouest)
Nicolas GUILLON (Grand Ouest)
Adrian JACKSON (Progiciels)

Commission Formation

Sabiha MICALLEFF
Michel le GOUVELLO

Commission ARTT

Denis FRANCOIS
Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Logement

Pascale DEKESS
Syldia ARGENTIN
Naima BELDJELTI
Michel le GOUVELLO

Commission Mutuelle Prévoyance

Syldia ARGENTIN (RS)

Comité Paritaire Pilotage Handicap

Maxime RINNA
Caroline SABATIER

Commission Egalité Professionnelle

Sabiha MICALLEFF
Pascale DEKESS

Commission Centrale SSCT

Pascale DEKESS
Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Participation

Michel le GOUVELLO (RS)

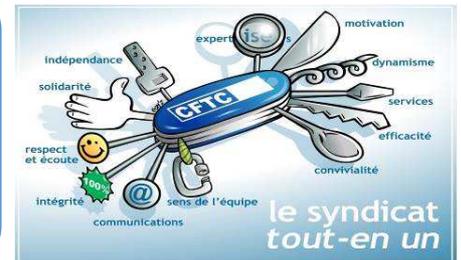
Commission Astreintes

Michel le GOUVELLO (RS)

VOUS bientôt !

La CFTC remercie les personnes qui nous rejoignent

- La CFTC est présente géographiquement sur 6 CSE des 8 CSE de l'UES Inetum (Ile de France, Méditerranée, Grand Ouest, Rhône-Alpes, Nord et Software) et hors UES chez Inetum Business Solution France.
- Présente dans toutes les instances du personnel : CSE/CSSCT, CSEC/CCSSCT, Paritaire.
- L'équipe CFTC est constituée de TAM, de CADRES, d'administratifs, de salariés en clientèle et en Centre de Service, de la production à la direction de projets, ...



Comment nous rejoindre !

Pour cela, plusieurs moyens :

- * En vous adressant à vos représentants CFTC
- * En nous retournant ce bulletin d'adhésion

Nous trouverons toujours une solution !

POURQUOI ADHERER A LA CFTC ?

Les syndicats n'existent que parce que des personnes s'associent pour étudier et **défendre leurs droits** ainsi que leurs intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels.

A la CFTC, l'adhérent n'est jamais un pion dans un système qui le dépasse.

Venez rejoindre l'équipe CFTC d'Inetum !!!

FORMULAIRE à compléter et envoyer à :

Section CFTC Inetum, Bureau E-116, 1^{er} étage - 145 Boulevard Victor Hugo, 93400 St Ouen - ☎ 01 41 06 55 13

Nom Prénom :

Qualification :

Adresse :

Tél fixe ou/et portable :

Adresse mail perso :

Société :

Etablissement de rattachement :

29 juillet 2022

Salariés d'INETUM : Défendons notre pouvoir d'achat !

TOUT AUGMENTE SAUF LES SALAIRES

Pour faire face à l'inflation qui pourrait dépasser 10% en fin d'année et qui perdurera en 2023, les Organisations Syndicales ont réclamé à la Direction, dès le mois de mai, des mesures collectives d'application immédiate permettant de préserver le pouvoir d'achat des salariés.

Le 8 juillet, la Direction a répondu :

« Inetum veut augmenter ses marges, pas les salaires »

En effet, selon la Direction, 43 % des salariés (soit plus de 4000 salariés) n'ont pas été augmentés en 2022 : c'est inacceptable !

Quant aux 57 % de salariés augmentés pour une enveloppe de 2,96% de la masse salariale 2021, c'est comme en 2018 et 2019 où l'inflation était très faible : on est donc très loin du compte !

En revanche, Direction et actionnaires ne se sont pas oubliés

- 1,2 M€ de prime variable accordés en 2022 au PDG qui s'ajoutent à 1M€ d'honoraires fixes annuels.
- 500 M€ de plus-value pour l'actionnaire qatari Mannaï grâce à la revente d'Inetum à l'américain Bain Capital.

**Pour obtenir une augmentation mensuelle de
200€ net et une prime de 1500€ pour tous ...**

**TOUS EN GRÈVE
LE 20 SEPTEMBRE 2022 !**

**Pendant 1 heure, 2 heures, une demi-journée ou toute la journée,
arrêtons le travail et suspendons le télétravail !**

Retrouvons-nous ensemble devant nos agences à partir de 11h.

**La grève est un droit pour tous les salariés. Aucun salarié ne peut être sanctionné, ni faire l'objet d'une discrimination pour avoir fait grève. Aucun salarié ne peut être licencié pour avoir fait grève. Il n'existe pas de délai de prévenance de l'employeur.*

Pour se mettre en grève, il suffit d'envoyer un mail à son manager, en rappelant l'appel à la grève de l'intersyndicale Inetum et en précisant sa durée.